



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Agence Comptable secondaire  
Exposition universelle de Milan 2015

## DESIGNATION DES REPRESENTANTS ET MANDATAIRES

Je soussigné, Marie-Hélène MORAIS-MARQUES, Fondé de pouvoir de l'Agence comptable de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer).

- Vu la décision FranceAgriMer/DG/ACS/2014/02 du 29 avril 2014, portant nomination comme Agent comptable secondaire, du budget annexe par FranceAgriMer pour les recettes et les dépenses relatives aux opérations relevant de l'organisation de la présence française à l'exposition universelle de Milan en 2015. Cette délégation de signatures abroge la décision n° DG/ACS/2014-01 du 3 février 2014.

### Décide de donner délégation à :

<b>Thierry BALIAS</b> , chef de service Finances l'établissement, reçoit délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de ce service.		
<b>Sandrine ROBILLARD</b> , et <b>Odile HUGODOT</b> , reçoivent délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de la paye.	<b>Sandrine ROBILLARD</b>	<b>Odile HUGODOT</b>
<b>Elsa PINHEIRO</b> , chef d'unité Trésorerie, et son adjointe <b>Saïda PODEVIGNE</b> , reçoivent délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de cette unité.	<b>Elsa PINHEIRO</b>	<b>Saïda PODEVIGNE</b>
<b>Karine DEJUMNE</b> , chef de service Comptabilité, et <b>Abdel BOUDISSA</b> , son adjoint, reçoivent délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de cette unité	<b>Karine DEJUMNE</b>	<b>Abdel BOUDISSA</b>

FAIT A MONTREUIL SOUS BOIS, LE 2 mai 2014

L'Agent Comptable Secondaire

Marie-Hélène MORAIS-MARQUES